

Séance du 7 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGE, CAMPOS, CAPDEVOLLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : M. REIMANN (M. CAYRON)

Absent excusé : M. PROVENCE

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

**Objet : Mandat des Elus dans le cadre du Congrès des Maires
Remboursement Frais de Mission**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Congrès des Maires se tiendra à Paris en novembre 2022.

Il rappelle que cette manifestation est conforme à l'intérêt municipal et que tous les élus seront amenés à y participer sur la durée du mandat.

Les membres du Conseil Municipal, après en voir délibéré

DECIDENT de donner mandat spécial à :

- M. PEYROULET Bernard, Maire
- Mme LAPLACE NOBLE Karine, 3^{ème} adjointe
- M. LENOIR Thomas, Conseiller Municipal chargé de mission
- Mme CAPDEVOLLE Gaëlle, Conseillère Municipale
- Mme BUGARD Corinne : D.G.S
- M. NERON Laurent : Directeur Technique

pour leurs déplacements du 22 au 24 novembre 2022 dans le cadre du 104^{ème} Congrès des Maires. Il propose que les frais engagés dans le cadre de cette mission leur soient intégralement remboursés.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance

Le Maire,



Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	21	22

CONVOCAATION	
Date :	3 /10/2022
Affichage :	3 /10/2022